



La FDSEA des Savoies met fin aux négociations départementales pour les gardiens de troupeaux



De manière unilatérale, les agriculteurs de la FDSEA des Savoies ont mis fin, le vendredi 13 décembre 2024, aux négociations départementales pour les gardiens de troupeaux.

Un pas en avant, trois pas en arrière : Alors même que nous nous étions mis d'accord sur le défraiement d'une partie de l'équipement obligatoire des gardiens de troupeaux, la fin des négociations dans les Savoies sabote les maigres avancées que nous étions sur le point d'obtenir.

La FDSEA tient un double discours. Tout en se présentant en défenseur du dialogue social, elle met en place un chantage bureaucratique : soit on remet à plat le travail d'un an de discussions en changeant le périmètre des négociations en cours, soit c'est la fin de toute négociation. Nous ne sommes pas dupe et refusons ce chantage. D'un côté, la FRSEA nous impose un nouvel échelon régional pour « homogénéiser » les accords. D'un autre côté, les négociations nationales, qui répondent déjà à cet objectif, pataugent du seul fait de la FNSEA, qui annule les négociations sans même plus prendre la peine de nous donner un motif.

Où sont les promesses ? A tous les niveaux, le patronat agricole adopte une attitude déloyale, revenant systématiquement sur les engagements qu'ils ont pu prendre lors des différentes commissions. Dès l'ouverture des négociations nationales, Jérôme Volle, vice président de la FNSEA, nous a assuré le maintien des négociations départementales. Nous dénonçons ce mensonge et nous exigeons la réouverture des négociations départementales en Savoie et Haute-Savoie.

Le syndicat patronal n'assume pas ses responsabilités. Par ses agissements, la FNSEA met une balle dans le pied de tous les éleveurs pastoraux qu'ils sont censés représenter. Il y avait urgence à encadrer, de manière collective, le travail des salariés d'alpage. Au lieu de quoi, les éleveurs de la FDSEA nous encouragent littéralement à dénoncer les mauvais patrons devant le tribunal des prud'hommes. Or, l'organisation du travail en estive est telle que tous les éleveurs sont hors la loi, que ce soit au niveau du temps de travail, du salaire, du droit au repos, du logement, de la potabilité de l'eau, de l'équipement, de la sécurité... Le comportement de ces agriculteurs ne fait que renforcer notre détermination. Nous les prenons au mot et déclarons la fin de l'impunité pour les éleveurs. Des prud'hommes vont effectivement avoir lieu contre les éleveurs. Les salariés ne doivent plus se laisser faire.

Les patrons doivent comprendre qu'ils ne peuvent plus bafouer nos droits. Nous subissons des conditions de travail moyenâgeuses : travail au noir, salaire non versé, insultes, accidents, violences, logements insalubres... Les patrons doivent comprendre qu'ils ne peuvent plus rémunérer les salariés d'alpage au SMIC, s'asseyant ainsi sur la classification des emplois en agriculture. Ils doivent comprendre que nous ne sommes pas des tacherons et que nos heures de travail doivent être comptabilisées et rémunérées. Que le jour de repos hebdomadaire n'est pas une option. Que l'eau fournie doit être potable. Que nos équipements de travail doivent être à la charge des employeurs. Tout cela ne peut plus durer. Aujourd'hui les salariés s'organisent et se battent pour pouvoir travailler et vivre dans la dignité.

Le syndicat CGT des gardien.nes de troupeaux

A Albertville, le 29/12/24

www.sgtcgt.noblogs.org